

ZAC Botanique : un nouveau quartier sort de terre

1 À l'angle de la rue de la Cloche et de la rue du Château, les travaux ont débuté en mai 2005. Le programme immobilier du promoteur Elige Marignan est déjà bien avancé. Les 57 logements, du T2 au T5, sont tous vendus, dont 33 au bailleur Notre-logis, qui les proposera à la location. La pendaison de crémaillère est prévue dès le début de l'année 2007.

2 Sur l'ancien site de l'usine UPN, le bailleur social Logicil va bientôt proposer à la location 25 appartements, du T2 au T4. À l'angle des rues Verte et du Moulin-Fagot, les travaux, d'une durée de dix-huit mois, ont tout juste commencé. L'architecture de l'ensemble sera notable: le porche, magistral, de l'ancienne fonderie a été préservé. Il a bénéficié d'un classement en Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager.

3 À l'angle de la rue Verte et de la voie nouvelle, les travaux vont commencer à l'automne 2006. Logicil y prépare la construction de logements collectifs: 36 logements, du T2 au T4.

4 Onze maisons individuelles vont être construites sur la voie nouvelle. Proposées à la location par Logicil, elles se répartiront de part et d'autre de la future artère. L'opération débutera à l'automne.

5 Logicil encore une fois marque la présence de ses projets sur la ZAC Botanique. À l'angle des rues Pasteur et de la voie nouvelle, se construiront, à partir de cet automne, cinq logements individuels. Particularités: ils seront proposés en accession à la propriété.

6 L'Office Public d'HLM débutera cet automne la construction de 24 logements. Proposés à la location, ils s'élèveront à l'angle de la rue du Moulin Fagot et de la voie nouvelle.

7 À l'angle de la rue Paul Doumer et de la rue Verte, l'OPHLM va bientôt engager les travaux pour la construction de 20 logements collectifs. Juste en face, à l'angle des rues Verte et Condorcet, onze logements collectifs sont en préparation.

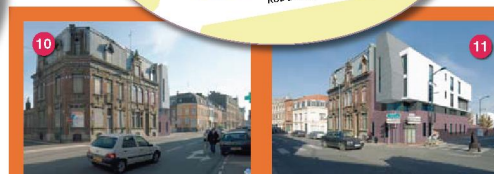
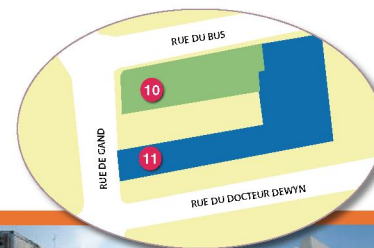
8 Rue de Chantilly, Logicil projette de construire quatre maisons individuelles, proposées en accession à la propriété. Les travaux devraient commencer à la fin de cette année.



Hortus Botanicus* !

La ZAC Botanique, c'est aussi et surtout... le jardin botanique ! Au cœur du nouveau quartier, le jardin arbore fièrement, depuis le début de cette année, 3 000 m² d'espaces verts supplémentaires. La nouvelle parcelle invite les promeneurs à découvrir les principales espèces végétales d'Amérique du Nord. Bientôt, les végétaux des quatre autres continents viendront compléter cet herbier à taille réelle. Par ailleurs, et pour répondre à une fréquentation du site de plus en plus importante (un peu plus de 10 000 visiteurs par an), le jardin botanique va s'équiper de nouvelles serres pédagogiques. Sur une surface de 1 200 m², elles seront plus modernes et plus adaptées à l'observation des végétaux. Elles se situeront à l'entrée du jardin et s'appuieront sur les façades préservées rue du Moulin Fagot.

* Jardin Botanique



Rues du Bus et du Docteur Dewyn : des projets, là aussi !

À l'extrémité Est de la ZAC Botanique, deux projets sont prévus. La maison sise à l'angle des rues de Gand et du Bus est classée Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP). Elle sera donc conservée. Rachetée par une société privée, l'immeuble sera réhabilité. À l'issue de l'opération, trois logements seront proposés en accession à la propriété. Quant à l'angle de la rue du Docteur Dewyn et de la rue de Gand, Logicil projette d'y construire des logements en semi-collectifs. Le chantier sera lancé en novembre 2006. Dix-huit mois plus tard, dix logements seront disponibles à la location.

Le Gîte répond à l'urgence

Déjà installée rue Condorcet, l'association Le Gîte, spécialisée dans l'accompagnement de personnes en difficulté, construit actuellement rue de Chantilly ses futurs bâtiments administratifs et deux logements d'urgence. Ces derniers permettront d'accueillir des familles monoparentales ou en grande difficulté.



Égalité / Gambetta : le maillon fort



Une voie nouvelle devra permettre de créer la jonction entre le boulevard de l'Égalité et le centre-ville. Plus largement, en créant ce nouveau tronçon de voie, c'est tout l'axe Nord/Sud de la ville (du haut

du boulevard de l'Égalité vers le boulevard Gambetta) qui trouve son « chaînon manquant ». La percée de la voie nouvelle, véritable maillon fort dans la traversée de la ville, est programmée à compter du mois d'août et les travaux se poursuivront jusqu'à l'automne. Pour accueillir fièrement la nouvelle artère, la rue de Chantilly bénéficie actuellement d'une totale remise à neuf. Les travaux de voirie qui y sont réalisés - élargissement, réfection de la chaussée et des trottoirs - sont également l'occasion de mettre en conformité les réseaux d'assainissement et d'électricité de la rue.